

Réunion ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école des Falaises

Date: mardi, le 26 mai 2020  
TEAMS

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2020
4. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (approbation)
5. Contribution financière exigée aux parents et effets scolaires (approbation)
6. Budget initial (adoption)
7. Formation du CÉ 20-21 (information)
8. Parole à la représentante de la communauté
9. Parole au délégué du comité de parents
10. Parole au délégué du personnel de soutien
11. Parole à la présidence
12. Parole au personnel enseignant et à la direction  
- suivi 2<sup>e</sup> rentrée
10. Questions diverses
11. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises, tenu le 26 mai 2020, 19h00, en virtuel sur la plateforme TEAMS.

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS :**

Eric Cadotte, vice-président  
Karine De Lamirande  
Karine St-Jules  
Claudia Poulin  
Geneviève Yanire, représentante au comité de parents (substitut)  
Sylvain-Michel Paradis, Président, représentant au comité de parents

**REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :**

Nathalie Desbiens  
Marie-France Joly  
Isabelle Paradis

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

Martine Lessard

**REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE :**

Mélanie Lévesque, par intérim

**REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :**

**DIRECTION :**

Annie Marcotte

**ABSENCES :**

Josée Desnoyers

**1) OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement. Le président et la direction souhaitent la bienvenue aux membres. Il est 19h04. Mme Marcotte demande aux membres d'inscrire leurs questions ou commentaires dans le fil de conversation.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- Madame Marcotte ajoute en varia : activités de fin d'année pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudia Poulin** que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé.

**3) SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 avril 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Lévesque** que le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

**4) PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE**

- Cette année, le plan de lutte a été retravaillé avec le comité.
- Puisque l'année scolaire a été avortée, nous reportons son évaluation pour 20-21.
- L'école des Falaises est cotée 2. Une question sur l'indice de défavorisation est posée. Celle-ci est calculée selon deux facteurs :
  - La proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice)
  - La proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).
- Cette année, nous n'avons eu qu'un seul événement majeur de violence. Le plan de lutte a été appliqué et chacune des étapes a été respectée.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Cadotte** que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.

**5) CONTRIBUTION FINANCIÈRE EXIGÉE AUX PARENTS ET EFFETS SCOLAIRES**

- Le montant grimpe de 30\$. Nous sommes maintenant dans la

moyenne des écoles de la CSRDN. Nous devons payer une surveillante d'élèves supplémentaire pour couvrir les ratios.

- En première année, vérifier le nombre de pochettes transparentes qui ont été demandées. Il semble que la moitié ait été retournée à la maison en début d'année.

CE-029-19-051

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine St-Jules** que les listes de matériel pédagogique et de fournitures scolaires soient adoptées pour l'année scolaire 2020-2021 et transmises au service des ressources financières.

#### 6) BUDGET INITIAL 20-21

- La direction présente le budget initial. Le budget a subi des coupures d'environ 60000\$. Malgré les coupures, on a réussi à conserver les services directs aux élèves : 2 TES, 2 orthopédagogues.

CE-029-19-052

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudia Poulin** d'adopter les règles de transférabilité et Madame Mélanie Lévesque le budget initial tels que proposés.

#### 7) FORMATION DU CÉ 20-21

- Information concernant la composition du CÉ:  
6 parents;

Au moins deux enseignants;  
Un professionnel;

Un membre du personnel de soutien;  
Un membre du service de garde;  
Un membre de la communauté

La durée des mandats des parents est de 2 ans.

- Les postes de Sylvain-Michel Paradis, Claudia Poulin et Éric Cadotte seront en élection tandis que Karine De Lamirande, Karine St-Jules et Geneviève Yanire poursuivront leur mandat pour une 2<sup>e</sup> année. Claudia Poulin nous quitte pour le secondaire.
- L'assemblée annuelle des parents se tiendra le mardi 15 septembre.

#### 8) PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

#### **9) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS**

- Retour sur le calendrier 21-22 qui demeurera tel qu'il a été présenté lors de la consultation. Nous étions 8 écoles à avoir proposé un changement de date pour la période des fêtes. Cela n'a pas été retenu.
- Nomination d'un représentant du comité de parents pour siéger au comité transition qui remplacera le comité conseil qui lui remplaçait le conseil des commissaires. Cinq personnes ont soumis leur candidature. Nous procéderons au vote dans les prochains jours.
- Le comité a complété un questionnaire de la FCPQ concernant les scénarios envisagés pour la prochaine rentrée scolaire dans le contexte de la COVID-19. Le représentant au comité de parents s'engage à transmettre le questionnaire au conseil.

#### **10) PAROLE AU DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

#### **11) PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

- Réflexion lors de la reprise des séances à l'automne. Il nous faut utiliser une plateforme qui permettra de rendre nos séances publiques comme le prévoit la loi.

#### **12) PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET À LA DIRECTION**

- Le retour à l'école s'est déroulé au-delà de nos attentes. Les élèves se sont bien adaptés. L'équipe a travaillé très fort pour organiser l'école. Au niveau des élèves à la maison, les enseignantes utilisent beaucoup SEESAW ; ce qui permet une communication immédiate avec les élèves et les parents. Certaines téléphonent ou font des visioconférences. C'est au choix et à la discrétion des enseignantes et également en fonction de leurs compétences informatiques. Nous sommes conscients que les réalités ne sont pas les mêmes d'un niveau à l'autre et c'est aussi différent d'une école à l'autre. Chez nous, personne n'a été retirée pour la COVID-19. Nous n'avons donc pas d'enseignantes en télétravail pour effectuer les suivis avec les élèves à la maison. Ce sont les enseignantes qui font ce travail les soirs. On suggère aux parents d'être proactifs et de ne pas hésiter à solliciter les enseignantes pour toutes questions.

Nous ne savons pas de quoi sera fait septembre. Nous suivrons les consignes du ministère de l'éducation.

**13) QUESTIONS DIVERSES**

- Un montant de 60\$ a été demandé aux parents pour les finissants. Les enseignantes demandent si ce montant peut être transférable pour :
  - Photographe professionnelle (une pose ou deux payée(s) par enfant)
  - Sacs pour les finissants contenant leur diplôme, un mot de leur enseignante, l'album de finissants et un cadeau ?)
  - Cartons noirs pour chapeaux
  - Décorations et ballons
  - Vidéo spéciale d'artistes variées.

CE-029-19-053

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Lévesque** que le montant de 60\$ soit transféré à d'autres fins.

**14) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudia Poulin** que la séance soit levée à 20h25.



---

Annie Marcotte, directrice

---

Sylvain-Michel Paradis, président



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2020

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.



ÉCOLE DES FALAISES  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2020

Two vertical lines defining a large empty space for the minutes of the meeting.